



CIRFA de GUYANE, MARTINIQUE et GUADELOUPE

A partir de la rentrée 2018-2019, le ministère des armées financera 154 bourses au profit des étudiants d'IUT et BTS inscrits dans les filières télécom, informatique et réseaux. Fixée à 400 euros par mois, cette allocation s'adresse aux candidats volontaires pour une première expérience professionnelle au sein d'une entreprise *hors-normes* aux valeurs fortes: l'armée de Terre.

Au terme de leur première expérience professionnelle de 5 ans dans une unité militaire, les volontaires pourront faire le choix de poursuivre leur carrière sous les drapeaux, y compris comme officier (promotion interne), ou de rejoindre une entreprise séduite par leur parcours à haute-valeur ajoutée, mêlant technicité et opérationnel.

Les étudiants inscrits dans les établissements antillais ou guyanais proposant ces formations, ou appelés à rejoindre la Métropole à la rentrée dans les filières équivalentes, pourront bénéficier de cette initiative novatrice portée par l'armée de Terre.

Alors que ParcoursSup entre dans sa seconde phase, le lieutenant-colonel CROÛS, coordonnateur du recrutement pour les Antilles et la Guyane, répondra aux questions des journalistes sur ce dispositif, le vendredi 29 juin 2018 à 10H00, au CIRFA de Guyane.

CIRFA DE GUYANE
2316 route de Rémire
97354 REMIRE-MONTJOLY

CONTACTEZ-NOUS
au 05 94 31 12 45